

## Conditions générales

- Toute finance d'inscription est à payer dans les 30 jours à compter de la réception de la facture correspondante et, en tout état de cause, avant le début du cours ou du congrès.
- Toute annulation d'inscription doit être faite par écrit ; les annulations par téléphone ne sont pas acceptées.
- La finance d'inscription, moins un dédommagement pour les frais occasionnés (50 francs), est remboursée en cas de désistement jusqu'à quatre semaines avant le début du cours ou du congrès. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement ultérieur et, le cas échéant, la finance d'inscription reste due.
- La finance d'inscription est majorée de 20 % pour toute participation à un cours ou à un congrès sans inscription préalable dans les délais.
- La réservation est personnelle et intransmissible.
- Les prix et les programmes sont annoncés à titre indicatif et peuvent être adaptés en tout temps.
- La SSO n'a aucune obligation de dédommagement. Les cours et congrès peuvent, notamment, être annulés en tout temps sans donner de motifs. En cas d'annulation, la responsabilité de la SSO est exclue.
- La SSO a le droit de refuser l'accès à ses cours et congrès sans donner de motifs. Par ailleurs, la SSO dispose d'un droit d'expulsion. Dans ce dernier cas, le participant exclu n'a droit à aucun remboursement.
- Il incombe à chaque participant de veiller à disposer d'une protection d'assurance suffisante. La SSO ne répond en aucun cas de dommages en lien avec les cours ou congrès organisés par elle.
- En s'inscrivant à un cours ou congrès, tout participant accepte tacitement que des images (photographiques ou filmées) prises durant ledit cours ou congrès et sur lesquelles il apparaît soient utilisées gratuitement dans des publications, en particulier dans les médias, et cède gratuitement à la SSO tous les droits audiovisuels correspondants.
- Toute inscription à un cours ou congrès implique que la SSO enregistre les coordonnées et adresses électroniques de la personne qui s'inscrit. Ces données sont utilisées pour la facturation et l'envoi de circulaires et de lettres d'information. Elles sont protégées contre toute utilisation abusive et ne sont pas accessibles à des tiers. Les personnes inscrites peuvent en tout temps demander que ces données d'inscription soient effacées en envoyant une demande correspondante par courriel à l'adresse [kongress@sso.ch](mailto:kongress@sso.ch).
- Les présents rapports juridiques sont régis exclusivement par le droit suisse.
- Le for exclusif est Berne.

Berne, janvier 2019